

**Non à ces réserves d'eau qui vont vider les rivières
l'hiver, sans pour autant stopper les assecs l'été.**



Rendez-vous à Niort

mardi 26 septembre à 13h sur le parvis du marché

Nous, citoyens, élus, riverains, pêcheurs,
associations de protection de la nature,

Mobilisés pour défendre l'intérêt général et les milieux aquatiques

nous opposons au projet de 19 bassines de stockage d'eau agricoles, qui en l'état est :

**Économiquement incertain,
Écologiquement irresponsable
Socialement injuste.**

Confédération paysanne Deux-Sèvres

L'eau est à tous, priorité à l'eau potable et aux milieux aquatiques

- Pas de pompages dans les nappes profondes pour l'irrigation
- À subvention publique, gestion publique et suivi public
- Pour une irrigation durable répartie pour tous les paysans.
- Les prélèvements d'eau doivent s'adapter à la ressource disponible.
- Emploi de la conchyliculture menacée par une agriculture industrielle : Nous souhaitons proposer un seuil par unité de main d'œuvre de 30 000 m³.

Centre de découverte de l'environnement de la Frênaie – la Grève sur Mignon

10 coopérateurs, 2000 personnes hébergées et 3500 personnes sensibilisées chaque année.

Le Marais est notre support de travail

La mise en place de ces bassines n'améliore en rien les niveaux d'eau du marais en été. La vallée du Mignon est déjà équipée de 5 ouvrages sur la partie charentaise depuis plusieurs étés, et cela n'empêche pas la rivière de couler à l'envers vers la source dès que la campagne d'arrosage du maïs est lancée en juin. Le milieu naturel, le marais sont notre support de travail. Chaque année, nous accueillons nombre d'enfants et de familles friands de découvrir la biodiversité du marais.

Quelle tristesse quand dès juillet, nous ne pouvons plus aller observer les bestioles dans les fossés parce que ceux-ci sont à sec.

Quelle honte quand nous devons nous résigner à ne plus faire de barque parce que les niveaux sont tellement bas qu'on touche le fond, alors qu'on voit, en pleine journée, au mois d'août, les arroseurs tourner à fond sans vergogne et sans restriction.

Quelle colère enfin quand nous apprenons que ces bassines ont fonctionné pendant quatre saisons, illégalement avec l'assentiment coupable des services de l'Etat censés faire appliquer le droit commun.

CURET : Collectif d'Uxellois pour le Respect de l'Environnement sur leur Territoire

Notre pragmatisme est celui que nous enseigne la nature.

Financement des retenues d'eau = utilisation dispendieuse et injuste de l'argent publique

Retenues de substitution = aucune économie d'eau

Dans notre contribution à l'enquête publique qui a obtenu 150 signatures, nous alertons l'Etat du holdup fait sur l'eau par une minorité d'agriculteurs (11% dans le bassin concerné par le projet de 19 retenues). Avec le réchauffement climatique, ces retenues ne pourront être remplies au mieux que 7 années sur 10 si l'on ne veut pas mettre en péril les réserves d'eau potable. Où est le bon sens quand on encourage ainsi les monocultures qui continueront à polluer les eaux par infiltration et ruissellement des produits phytosanitaires ? Et ceci au détriment de nos zones humides, des activités conchylicoles en aval.... Alors que la France paye de lourdes amendes à l'Europe pour la mauvaise qualité de son eau !

APIEEE (500 adhérents)

Bassines : un problème pris à l'envers

Au lieu de s'interroger sur le type d'agriculture qui permettra de faire face aux enjeux climatiques et socio-économiques, le projet bassines fait de l'acharnement thérapeutique sur un système agricole qui ne fait plus ses preuves. Le tout au détriment de la majorité des agriculteurs (non irrigants) et du milieu naturel, sans compter le risque de fragiliser nos ressources en eau potable!

Il est temps de passer au 21^e siècle, d'investir massivement dans l'agro-écologie, de promouvoir les pratiques qui permettent aux sols de retrouver leur capacité de rétention d'eau, de réparer les erreurs du passé en restaurant haies et zones humides.

Deux-Sèvres Nature environnement (400 adhérents)

Pour le développement durable et contre la détérioration de l'environnement

Un projet contestable sur tous les plans :

- **Economique** : argent public investi dans un modèle agricole tributaire des marchés mondiaux (maïs, semences, soja ...) et donc instable - Enchérissment des terres irriguées
- **Social** : disparités entre agriculteurs - opposition entre catégories de population dans l'usage de l'eau - disparition des petites exploitations - éventuel risque sanitaire
- **Environnement** : les monocultures irriguées massivement sont défavorables pour la biodiversité - captation de volumes d'eau qui manqueront aux flux naturels - impact des potentiels modifications physico-chimiques de l'eau stockée - incertitudes sur les impacts faune et flore créés par ces nouveaux plans d'eau.

DSNE est contre ce projet qui va accroître la détérioration de l'environnement par la pratique encouragée de l'irrigation intensive. Ce projet, largement financé par de l'argent public, n'a pas été intégré dans un projet de territoire. Ceci aurait permis de construire le débat dans un cadre bien plus large, d'aboutir à plusieurs possibilités qui tiennent compte des besoins des agriculteurs y compris en irrigation, de respecter la biodiversité et de mettre en place

Nature Environnement 17

L'eau est un bien commun, nous refusons qu'elle soit accaparée !

Les projets de réserves de substitution **mettent en danger la ressource en eau et les milieux aquatiques**. Contrairement à ce qui est affiché ils n'engendreront aucune économie d'eau. Au contraire, les volumes stockés en hiver seront supérieurs aux volumes consommés auparavant et la situation en été ne s'améliorera pas : **les prélèvements continueront encore jusqu'à ce que les rivières soient à sec**, en été comme en hiver. Le bilan catastrophique des « bassines » existantes nous le prouve déjà !

Pire encore, ces projets de stockage, **financés à 70% par de l'argent public** (la facture d'eau des ménages) bénéficient à une minorité d'agriculteurs (qui touchent déjà beaucoup d'aides) et contribuent à **dégrader la qualité de l'eau (pollution aux nitrates, pesticides...)** au seul bénéfice de l'agro-industrie.

Fédération de pêche des Deux-Sèvres : 20 000 adhérents pêcheurs (et citoyens)

30 ans de lutte sans être entendu

La Fédération des DEUX SEVRES pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est contre le projet des réserves de substitution pour maintes raisons dont les principales sont :

- **Environnement** : dégradation des milieux aquatiques, assecs hivernaux, prélèvements inadaptés à la ressource en eau disponible, pérennisation et accumulation des intrants dans les sols, les nappes, les sources et les rivières, impacts négatifs sur les espèces piscicoles.
- **Economie**: pérennisation d'une culture dévastatrice pour l'environnement et nos milieux, quel gain économique par rapport aux investissements

Il faut rappeler que la Loi sur l'Eau a pour objectifs de permettre que la gestion de l'eau puisse satisfaire les exigences de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable de la population. Elle doit également permettre de satisfaire ou concilier, lors des différents usages, activités ou travaux, les exigences :

- « 1) De la vie biologique du milieu récepteur, et spécialement de la faune piscicole et conchylicole ;
- « 2) De la conservation et du libre écoulement des eaux et de la protection contre les inondations ;
- « 3) De l'agriculture, des pêches et des cultures marines, de la pêche en eau douce, de l'industrie, de la production d'énergie, en particulier pour assurer la sécurité du système électrique, des transports, du tourisme, de la protection des sites, des loisirs et des sports nautiques ainsi que de toutes autres activités humaines légalement exercées. »

Le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, SOS rivières ainsi que de nombreux citoyens et élus s'associent à cette mobilisation.